

Forme d'une demande de production (142 CPC)

Par Lucie Desaye, le 18/03/2016 à 00:13

Bonjour à tous,

Une partie à un procès qui souhaiterait demander au juge d'ordonner la production d'une pièce détenue par une autre partie, dans une procédure orale, doit respecter quelle forme ?

Il s'agit d'une demande fondée sur l'article 142 du CPC.

- par requête,
- par simple lettre adressée au juge,
- dans ses conclusions, si oui dans le dispositif ou une autre partie

- ..

Merci d'avance à celles et ceux qui éclaireront ma lanterne.

Cordialement

Par Lucie Desaye, le 18/03/2016 à 00:20

Je précise ma question...

Que veut dire exactement "sans forme" ? Qu'entend le législateur exactement par cela ?

Cordialement